



**RAPPORT SEMESTRIEL
JANVIER – JUIN 2023**



JUIN 2023

SOMMAIRE

Introduction.....	3
I- LES ACTIONS DE RESTRUCTURATION DE DYNAMIQUE CITOYENNE.....	4
I.1 L'évaluation des performances des Coordinations Régionales de Dynamique Citoyenne.....	4
I.2 La définition de nouvelles options stratégiques au regard des résultats de l'évaluation.....	6
II- L'ORGANISATION DU CONSEIL NATIONAL ORDINAIRE.....	7
II.1 La préparation et le déroulement du Conseil.....	8
II.2 Les résolutions prises par le Conseil.....	9
III- LES SYNERGIES D'ACTION AVEC D'AUTRES PLATEFORMES DE LA SOCIETE CIVILE.....	10
III.1 La collaboration de Dynamique avec le Groupe de Référence sur les Finances Publiques.....	11
III.2 La collaboration de Dynamique Citoyenne avec le Groupe de Travail sur processus électoral au Cameroun.....	14
III.3 La collaboration de Dynamique Citoyenne avec la coalition Cameroon Education for All Network (CEFAN).....	15
IV- LES DIFFICULTES RENCONTREES ET LES PERSPECTIVES.....	16
IV.1 Les difficultés rencontrées.....	17
IV.2 Les perspectives sur le court terme.....	17
Conclusion.....	19

INTRODUCTION

Le premier semestre de l'année 2023 a été pour Dynamique Citoyenne une période transitoire entre la fin d'exécution du plan stratégique 2020 – 2022 et la préparation du prochain triennat. Cette période a été marquée par l'initiation d'une série de réformes structurelles visant à améliorer les performances de Dynamique Citoyenne et à rationaliser son fonctionnement. Ces réformes s'appuient sur deux actions phares, à savoir :

- ✓ La conduite d'une mission d'évaluation des performances des Coordinations Régionales de Dynamique Citoyenne, avec un ancrage sur le suivi du budget d'investissement public ;
- ✓ La définition de nouvelles options stratégiques au regard des conclusions de l'évaluation.

Par ailleurs, la période sous revue a démarré par la préparation du Conseil National ordinaire de Dynamique Citoyenne qui était initialement programmé pour les 2 et 3 décembre 2022. La tenue de cette rencontre stratégique a connu deux reports successifs du fait de contraintes logistiques et de conflits de calendriers évoqués par plusieurs Points Focaux Régionaux. Cette rencontre s'est tenue les 30 et 31 janvier 2023 à Yaoundé.

Enfin, dans le souci d'optimiser l'atteinte des résultats des différents plaidoyers portés par le réseau, Dynamique Citoyenne a mené des actions synergiques avec plusieurs plateformes et réseaux, notamment le Groupe de Référence de la Société Civile sur les Finances Publiques, le Groupe de Travail pour l'amélioration du système électoral au Cameroun et la coalition Cameroun Education for All Network.

Ainsi, le présent rapport présente les activités réalisées pendant la période de référence, les résultats associés, les difficultés rencontrées et les perspectives pour les six (06) prochains mois.

I. LES ACTIONS DE RESTRUCTURATION DE DYNAMIQUE CITOYENNE

Conscient de la diminution graduelle de ses performances au fil des années, Dynamique Citoyenne s'est engagé, au cours du premier semestre de l'année 2023, dans un processus de restructuration de sa stratégie d'intervention. Deux actions phares ont sous-tendu cette restructuration, notamment :

- ✓ L'évaluation des performances des Coordinations Régionales de Dynamique Citoyenne et ;
- ✓ La définition de nouvelles options stratégiques au regard des conclusions de l'évaluation.

I.1 L'évaluation des performances des Coordinations Régionales de Dynamique Citoyenne

Dès le mois de décembre 2022, Dynamique Citoyenne a publié un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant à l'effet de mener une évaluation des performances des Coordinations Régionales de l'Adamaoua, de l'Ouest, du Sud, du Littoral et de l'Est, en rapport avec le suivi du budget d'investissement public. Cette évaluation a démarré en janvier 2023 et les résultats ont été restitués le 25 mai 2023 lors d'un atelier organisé à cet effet. Les conclusions dégagées par cette évaluation s'articulent autour de trois grandes idées.

Première idée : On note une atténuation progressive de l'influence des Coordinations Régionales aux niveaux local et régional. Cela se manifeste par :

- ✓ Des incompréhensions diverses sur la vision et la gestion financière du réseau ;
- ✓ Une démotivation grandissante des OSC membres ;
- ✓ Une faible visibilité dans les débats publics à l'échelle régionale ;
- ✓ Une mobilisation insuffisante des OSC autour du contrôle citoyen de l'action publique ;
- ✓ Un rayonnement insuffisant auprès des acteurs publics majeurs aux niveaux régional et local ;

- ✓ Une faible contribution à la démarche stratégique et à la visibilité du réseau ;
- ✓ Un effritement de la visibilité et la crédibilité du réseau à l'échelle nationale.

Deuxième idée : La stratégie de suivi du budget d'investissement public de Dynamique Citoyenne est peu opérante. Cela se matérialise par :

- ✓ Un faible déploiement des Coordinations Régionales sur l'ensemble du cycle de suivi (préparation, collecte des évidences, communication sur les résultats obtenus, influence des acteurs de la chaîne de réalisation des investissements publics) ;
- ✓ Un suivi du BIP au visage spontané et peu apte à générer des changements et permettre une évaluation de l'efficacité des Coordinations Régionales (présence brève sur le terrain, absence d'un dispositif de suivi-évaluation susceptible de visualiser de manière objective les retombées des interventions menées) ;
- ✓ Une très faible tendance à la valorisation des complémentarités potentielles avec les initiatives des membres et des autres OSC engagées sur la même thématique ;
- ✓ Une forte dépendance entretenue à l'endroit des instances nationales du réseau (insuffisance des ressources financières mobilisées au niveau régional, inactivité perceptible avant la mise à disposition des ressources par le Secrétariat Exécutif National).

Troisième idée : L'accompagnement des comités de veille citoyenne présente un visage introductif et ne peut être évalué que sous la forme d'un potentiel de contribution à la mise en place d'une chaîne communautaire de collecte des évidences sur la réalisation des investissements publics. Cela se traduit par :

- ✓ Une mobilisation des comités de veille citoyenne limitée à une identification et des efforts de redynamisation et de sensibilisation ponctuelle au suivi des investissements publics ;

- ✓ Une mise à disposition de ressources insuffisantes et insusceptibles de générer des changements significatifs au sein des communautés ciblées.

Sur la base de ces conclusions, le consultant évaluateur a formulé des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel¹ qui ont été validées en plénière par les parties prenantes du réseau (Comité de Direction, Points Focaux Régionaux, Secrétariat Exécutif National) lors de l'atelier du 25 mai 2023.

En guise de résultats de cette activité, on note que :

R1 : Les parties prenantes du réseau se sont appropriées le diagnostic du fonctionnement des Coordinations Régionales et ont dorénavant une vision partagée des forces et faiblesses de la stratégie de suivi du budget d'investissement public de Dynamique Citoyenne ;

R2 : Les options stratégiques visant à améliorer les performances du réseau Dynamique Citoyenne en général et de la stratégie de suivi du budget d'investissement public en particulier ont été définies de manière concertée au regard des conclusions de l'évaluation.

I.2 La définition de nouvelles options stratégiques au regard des conclusions de l'évaluation

Tout d'abord, il est important de noter que l'évaluation des Coordinations Régionales a eu le mérite de construire un consensus à l'interne sur la diminution graduelle des performances de Dynamique Citoyenne au fil des années. D'où l'impérieuse nécessité de définir de nouvelles options stratégiques qui permettront au réseau d'optimiser ses capacités d'action et de rationaliser son fonctionnement.

Ainsi, des réflexions menées par le Comité de Direction et des consultations effectuées auprès des Coordinations Régionales, il a été décidé de ce qui suit :

¹ Cf. Rapport de l'atelier de validation des résultats de l'évaluation (25 mai 2023)

- ✓ Le déplacement du centre de gravité du réseau du niveau central vers les Coordinations Régionales. Cela suppose que les régions deviendront dorénavant le vivier des activités de Dynamique Citoyenne. Elles seront accompagnées par les membres du Comité de Direction et le Secrétariat Exécutif National qui y effectueront des descentes régulières ;
- ✓ La confirmation de la légalisation du réseau à l'effet de lever la contrainte liée à la diversification de ses financements. Notons que l'insuffisance des moyens financiers est l'une des causes majeures de la baisse des performances de Dynamique Citoyenne ;
- ✓ L'allègement des coûts de fonctionnement du réseau afin d'allouer le maximum des ressources aux activités en régions.

Comme résultats, on note que :

R3 : Une note de cadrage des nouvelles options stratégiques en lien avec le fonctionnement de Dynamique Citoyenne a été élaborée par le Comité de Direction et partagée au sein du réseau ;

R4 : Le réseau Dynamique Citoyenne a obtenu son récépissé de déclaration en tant qu'association légalement enregistrée auprès des autorités compétentes ;

R5 : Le processus de rationalisation du fonctionnement du réseau est enclenché avec la compression du personnel permanent en service au sein du Secrétariat Exécutif National de 50% ; amenuisant ainsi la masse salariale de Dynamique Citoyenne dans les proportions similaires.

II. L'ORGANISATION DU CONSEIL NATIONAL ORDINAIRE

Dynamique Citoyenne est toujours resté fidèle à la tenue de ses rencontres statutaires dont la plus importante est le Conseil National qui se réunit à une fréquence annuelle depuis 2020. Le Conseil National de l'exercice 2022 s'est préparé et déroulé dans un contexte particulier et a abouti à l'adoption d'importantes résolutions visant notamment à améliorer les performances du réseau.

II.1 La préparation et le déroulement du Conseil

Initialement prévu les 2 et 3 décembre 2022 à Garoua, le Conseil National de l'année 2022 a connu deux reports successifs, pour des raisons de contraintes logistiques et de conflits de calendriers. Après consultation des Points Focaux Régionaux, les dates du 30 et 31 janvier 2023 ont finalement été retenues pour l'organisation des dites assises qui ont été délocalisées pour la ville de Yaoundé, au siège du réseau, sis à Anguissa.

Le Conseil National des 30 et 31 janvier 2023 a été préparé dans un contexte de clôture du plan stratégique 2020 – 2022 et d'élaboration du plan stratégique 2023 – 2025. Ce contexte a également été marqué par le démarrage de la mission d'évaluation des performances des Coordinations Régionales conduite par un consultant externe.

Cette rencontre stratégique avait pour objectifs spécifiques :

- ✓ D'évaluer l'état de mise en œuvre des activités en régions, au titre de l'année 2022 ;
- ✓ De faire le bilan des activités du Comité de Direction et du Secrétariat Exécutif National du réseau ;
- ✓ De définir les orientations stratégiques du triennat 2023 – 2025 ;
- ✓ D'adopter le plan opérationnel 2023.

S'agissant de son déroulement, cette rencontre a regroupé toutes les parties prenantes du réseau (Comité de Direction, Coordinations Régionales et Secrétariat Exécutif National) au siège de Dynamique Citoyenne à Yaoundé. Au-delà du bilan de l'exercice 2022 et de l'adoption des orientations stratégiques de triennat 2023 – 2025², les membres du Conseil ont, à cette occasion, mené des débats de fond qui ont porté sur deux principaux points, à savoir : la question du statut juridique de Dynamique Citoyenne et la question du renouvellement des instances dirigeantes de Dynamique Citoyenne.

- ✓ A propos du statut juridique de Dynamique Citoyenne, les arguments *pour* et *contre* la légalisation du réseau ont fait l'objet de confrontation en session plénière. Au terme des débats, la majorité des membres du Conseil ont opté

² Cf. Rapport du Conseil National ordinaire des 30 et 31 janvier 2023 à Yaoundé

pour la légalisation de Dynamique Citoyenne, afin de lever les contraintes liées à la faible mobilisation des ressources et la diversification des partenariats du réseau ;

- ✓ S'agissant du renouvellement des instances dirigeantes de Dynamique Citoyenne, il a été convenu d'une part que par souci d'efficience, le Conseil National extraordinaire électif normalement prévu pour le mois de juin 2023 devra être reporté au mois de décembre 2023 et couplé au Conseil National ordinaire ; et d'autre part que les Coordinations Régionales de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Littoral et du Sud-Ouest devront renouveler leurs Directoires Régionaux avant le 31 mai 2023. Les Directoires Régionaux de l'Ouest, du Sud, du Centre et du Nord-Ouest étant renouvelés au cours des deux dernières années (2021-2022), devront poursuivre leurs mandats respectifs.

II.2 Les résolutions prises par le Conseil

En guise de résolutions prises au terme des assises, on note que le Conseil :

- ✓ Réitère son engagement à enregistrer le réseau à l'OAPI et donne mandat au Comité de Direction de prendre toutes les mesures nécessaires pour cette fin ;
- ✓ Encourage les Coordinations Régionales à développer la culture de partage d'informations sur les opportunités de financement au sein du réseau ;
- ✓ Instruit le Secrétariat Exécutif National d'élaborer une fiche de collecte de données sur les besoins en termes de formations et d'expertises existantes au sein des Coordinations Régionales. Cette fiche devra être envoyée aux Coordinations Régionales avant le 6 février 2023 ;
- ✓ Exhorte les Coordinations Régionales à respecter le canevas de reporting conçu par le Secrétariat Exécutif National et soumis à leur attention ;
- ✓ Instruit les Coordinations Régionales de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest de transmettre leurs rapports annuels (2022) au Secrétariat Exécutif National au plus tard le 12 février 2023 ;
- ✓ Encourage toutes les Coordinations Régionales à poursuivre la lecture du Plan Stratégique 2023 – 2025 et du Plan Opérationnel 2023, et à communiquer leurs

éventuels amendements et potentielles contributions au plus tard le 10 février 2023, à l'attention du Secrétariat Exécutif National ;

- ✓ Adopte à l'unanimité le principe de la légalisation de Dynamique Citoyenne, conformément à la loi N° 90/53 du 19 Décembre 1990 portant liberté d'association au Cameroun ;
- ✓ Instruit le Comité de Direction de prendre toutes les mesures nécessaires pour le respect du principe de bilinguisme dans la production des documents du réseau ;
- ✓ Instruit les Coordinations Régionales de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Littoral et du Sud-Ouest de procéder au renouvellement de leurs Directoires Régionaux au plus tard le 31 mai 2023 ;
- ✓ Décide de la tenue du prochain Conseil National (prévu pour décembre 2023) dans la région du Sud-Ouest Cameroun. Ce Conseil National sera à la fois ordinaire et extraordinaire.

Comme résultats de cette activité, on note que :

R6 : Les parties prenantes du réseau ont établi le bilan de l'exercice 2022 et adopté les orientations stratégiques du triennat 2022 - 2025 ;

R7 : Des décisions stratégiques importantes qui engagent l'avenir du réseau ont été prises par l'instance suprême.

III. COLLABORATION DE DYNAMIQUE CITOYENNE AVEC D'AUTRES PLATEFORMES ET ORGANISATIONS

Dynamique Citoyenne n'a pas évolué en vase clos pendant la période sous revue. En effet, dans le souci d'optimiser l'atteinte des résultats des différents plaidoyers portés par le réseau, Dynamique Citoyenne a mené des actions synergiques avec plusieurs plateforme et réseaux, notamment le Groupe de Référence de la Société Civile sur les Finances Publiques, le Groupe de Travail pour l'amélioration du système électoral au Cameroun et la coalition Cameroun Education For All Network.

III.1 La collaboration de Dynamique Citoyenne avec le Groupe de Référence sur les Finances Publiques

Le Groupe de Référence de la Société Civile sur les Finances Publiques est pour Dynamique Citoyenne un espace de construction de plaidoyers collectifs sur des questions de finances publiques. Dans le cadre de cette plateforme, Dynamique Citoyenne a notamment contribué à la production de l'analyse citoyenne de la Loi des Finances 2023, en partenariat avec le Programme d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP III) mis en œuvre par la GIZ.

Cette analyse citoyenne s'est structurée autour de quatre (04) thématiques, à savoir :

- ✓ L'import-substitution : Réduction de la dépendance aux produits importés ;
- ✓ La fiscalité : Amélioration du climat des affaires ;
- ✓ La décentralisation : Rapprochement entre l'administration et les administrés ;
- ✓ Les Objectifs de Développement Durable (ODD) : Lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, et protection de la planète pour les générations futures.

Les principales attentes des citoyens qui ressortent de cette analyse sont les suivantes :

- ✓ En matière d'import-substitution, les citoyens pensent que l'ensemble des mesures prises jusqu'ici (2021, 2022 et 2023) restent marginales et ne touchent pas les produits de première nécessité qu'ils consomment. Aussi, ces mesures n'ont pas permis de répondre aux attentes suivantes : maîtrise des prix des denrées alimentaires de base, monopoles collusoires, absence de loi antitrust pour réglementer les monopoles, normalisation limitée pour encourager les exportations, déséquilibre persistant des échanges commerciaux, non-fonctionnalité des structures d'accompagnement des PME, partenariats économiques inéquitables, sous-production des denrées alimentaires (céréales et tubercules), non-définition de la part des citoyens dans le budget national, peu d'incitations dans le secteur de la production locale de matériaux de construction, etc.
- ✓ En matière de décentralisation et de participation, les citoyens se plaignent de n'être pas associés aux Débats d'Orientation Budgétaire (DOB) au niveau local comme le prévoient les articles 373 (1), 374 (2), et 386 (4) du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées. Aussi, le processus global n'est pas parvenu à un financement adéquat : aucune disposition de la Loi de finances

2023 ne vise à encourager un renforcement des capacités locales, des mesures de protection du citoyen dans les comités de marché public, l'accélération du transfert des ressources et des compétences, l'instauration d'un instrument de fiscalité locale, l'opérationnalisation du compte de trésorerie unique, une plus grande maîtrise des techniques de budgétisation des programmes et du modèle de gestion, la définition du quota des impôts collectés à conserver au niveau des entités décentralisées, etc. Par ailleurs, certains problèmes restent pressants : la défiscalisation du titre de propriété (foncière) et l'intégration du paysan dans le système financier formel dans l'esprit de la loi sur le cadastre de 1977, la non-application de l'expérience du budget citoyen au niveau local, l'utilisation limitée d'instruments innovants au niveau local, l'utilisation limitée du crowdfunding pour la mobilisation des ressources, etc.

- ✓ En matière fiscale, plusieurs attentes des citoyens ne sont pas satisfaites. Par exemple, l'absence de mesures sur la taxe carbone et les taxes liées à la pollution, de dispositions de financement des ODD, d'incitations de réduction du coût énergétique pour les entreprises et les ménages, de mesures sur les factures de santé publique, de mesures visant à réduire les frais de scolarité, de typologies spécifiques de timbres en fonction des utilisateurs, de principe du consommateur-payeur visant les plus grosses fortunes, de transparence concernant le paiement de l'impôt minimum sur les sociétés par les sociétés multinationales signé précédemment par près de 140 pays (cet impôt étant de 15% minimum sur les bénéfices des sociétés), des mesures suffisantes pour encourager la migration des secteurs informels vers le formel, et de l'application du principe fiscal selon lequel l'argent du contribuable va au contribuable, etc. L'on observe le non-respect du quota de 60% de la commande publique qui doit être locale et la poursuite de l'exportation du bois en grumes pour les trois prochaines années contrairement aux exigences de la CEMAC.
- ✓ En matière d'ODD, le budget national 2023 supporte des programmes qui représentent 24,6 % de l'allocation budgétaire nationale, ce qui est limité. Il convient de noter que l'éducation représente 13 % du budget du programme national et l'infrastructure 16,25 % ; ce qui indique que ces deux secteurs sont hautement prioritaires pour atteindre certaines cibles des ODD au Cameroun d'ici 2030. Mais, le budget national de 2023 ne comporte pas de clause spécifique concernant la consolidation de la mise en œuvre des ODD au Cameroun, à l'exception de quelques allusions dans la stratégie nationale de développement du pays (SND30). Jusqu'à présent, le Cameroun est aligné sur tous les principaux agendas de développement durable élaborés depuis 2013,

qui comprennent l'agenda 2063 de l'Union africaine, l'agenda 2030 des Nations Unies et l'agenda climatique de Paris. Mais, le Cameroun accuse un retard dans l'atteinte des ODD dans des secteurs très sensibles comme l'accès à l'énergie et à l'eau potable. En ce qui concerne l'agenda climatique et la budgétisation inclusive du climat, des efforts très limités ont été déployés pour élaborer une feuille de route nationale adéquate afin de réduire l'empreinte carbone (non-imposition de taxes sur le carbone à ce jour), les catastrophes naturelles et la pollution plastique. Il reste beaucoup à faire pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire, lutter contre les pandémies émergentes, favoriser la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, encourager la production et la consommation durables ancrées dans le principe de responsabilité, accroître la consultation avec les parties prenantes, veiller à ce que les objectifs de développement durable soient inclus dans le financement.

Cette analyse a abouti à la formulation de recommandations pertinentes visant à soutenir la promotion de l'import-substitution, la promotion de la décentralisation, la réduction de la charge fiscale, la consolidation de la mise en œuvre des ODD et le respect du calendrier budgétaire³.

Le Groupe de Référence envisage l'organisation d'un Dîner Parlementaire en début juillet 2023, à l'effet de porter à l'attention des Parlementaires les attentes citoyenne et recommandations issues de l'analyse.

En guise de résultats de cette activité, on note que :

R8 : Le Groupe de Référence de la Société Civile sur les Finances Publiques (dont fait partie Dynamique Citoyenne) dispose d'un rapport d'analyse citoyenne de la Loi des Finances 2023 ;

R9 : Des initiatives de plaidoyer sont entreprises par le Groupe de Référence sur la base du rapport d'analyse.

³ Cf. Rapport d'analyse citoyenne de la Loi de Finances 2023 produit par le Groupe de Référence de la Société Civile sur les Finances Publiques

III.2 La collaboration de Dynamique Citoyenne avec le Groupe de Travail pour l'amélioration du système électoral au Cameroun

Sous la houlette de l'ONG Un Monde Avenir, un Groupe de Travail regroupant des acteurs de la société civile ayant porté des initiatives de réforme du cadre législatif et institutionnel régissant les élections au Cameroun a été mis en place en octobre 2022. Ce Groupe est constitué notamment de l'ONG Un Monde Avenir, Dynamique Citoyenne, Nouveaux Droits de l'Homme, Justice et Paix, la Plateforme de la Société Civile pour la Démocratie, etc. Il a pour objectifs spécifiques :

- ✓ D'analyser et examiner en profondeur toutes les productions faites concernant le système électoral par la société civile, les formations politiques et des universitaires ;
- ✓ D'identifier, en rapport avec les normes régionales et internationales en matière d'élection, les points positifs et négatifs des différentes productions existantes sur la réforme du système électoral, en s'appuyant particulièrement sur le code électoral produit par un groupe de partis politiques et rendu public le 24 novembre 2021, le code électoral alternatif et les différents documents de plaidoyer produits par le réseau Dynamique Citoyenne et l'ONG Un Monde Avenir en 2018 ;
- ✓ De créer une passerelle de réflexion et d'action avec le groupe des partis politiques conduit par l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) en vue d'une production actualisée non pas seulement du code électoral, mais de manière plus large, d'une proposition de réforme du cadre législatif et institutionnel, de manière consensuelle, participative et inclusive ;
- ✓ De conduire des actions en synergie avec tous les acteurs et citoyens engagés pour l'amélioration du système électoral au Cameroun.

Notons que les différentes productions faites par Dynamique Citoyenne de 2016 à 2018 en lien avec la gouvernance électorale ont été capitalisées dans le cadre de cette dynamique collective. Actuellement, des négociations sont en cours entre ce Groupe de Travail et l'Union européenne pour le financement de deux (02) projets dont l'un porte sur le plaidoyer pour la réforme du système électoral et l'autre sur l'observation citoyenne de la phase électorale et post-électorale de 2025 au Cameroun.

En guise de résultats de cette activité, on note que :

R10 : Le Groupe de Travail a produit une proposition de réforme intitulée « Initiatives citoyennes pour la réforme du système électoral au Cameroun » qui prend en compte la quasi-totalité des propositions formulées par Dynamique Citoyenne dans son « Code électoral alternatif » ;

R11 : Le Groupe de travail qui s'est constitué en consortium, a soumis à l'Union Européenne pour financement le projet « Agir pour des élections crédibles et sécurisées au Cameroun » ;

R12 : Le Groupe de travail a élaboré un plan de plaidoyer et un plan de communication qui sont en attente de ressources en vue de leur mise en œuvre.

III.3 La collaboration de Dynamique Citoyenne avec la coalition Cameroon Education For All Network

La Cameroon Education For All Network (CEFAN) est la coalition camerounaise des Organisations de la Société Civile (OSC) de l'éducation qui a été mise en place en octobre 2005. Elle réunit en son sein une soixantaine d'Organisations de la Société Civile (OSC) de divers ordres, des syndicats et des organisations internationales. Le CEFAN s'est dédié au suivi des politiques publiques de l'éducation par le plaidoyer, basé sur des évidences (Recherche-Action).

Au plan national, le CEFAN est membre du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE), et membre de l'équipe de Coordination Nationale du programme KIX Afrique 21 pour le partage de connaissances et d'innovations dans la mise en œuvre des programmes et projets. Sur le plan africain, le CEFAN est membre de la plateforme régionale appelée Africa Network Campaign on Education For All (ANCEFA) et du Réseau Francophone des OSC pour la lutte contre la marchandisation de l'éducation. Au plan mondial, il est membre de la Campagne Mondiale pour l'Education (CME), de la Concertation Collective des ONG (CCONG) et de la coalition de l'Education de l'UNESCO.

Il est à cet effet partie-prenante du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) qui a initié le projet « Education à Voix Haute (EVH) ». Celui-ci vise à soutenir l'engagement de la société civile dans la planification, le dialogue et le suivi du

secteur de l'éducation ; à renforcer la transparence et la redevabilité des gouvernements en matière d'éducation. Il contribue en outre à créer un environnement plus solide pour le plaidoyer de la société civile aux niveaux national et international en vue d'une éducation inclusive.

Dans le cadre de ce projet, une campagne de sensibilisation des populations et un plaidoyer auprès des autorités locales pour le respect du droit à l'éducation des minorités autochtones et des filles a été organisée dans les régions du Sud, de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord Cameroun par le CEFAN. Cette action est portée dans ces régions respectives par les OSC membres des Coordinations Régionales de Dynamique Citoyenne à l'exception du Nord.

Les résultats collectifs de cette initiative au stade actuel sont :

R13 : Trois (03) réunions de plaidoyer ont été organisées dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud mobilisant une centaine d'autorités et leaders locaux pour faciliter l'accès des peuples autochtones et des jeunes filles à l'éducation ;

R14 : Six (06) causeries éducatives ont mobilisé environ deux cent membres des communautés éducatives de Abong-Mbang, Lomié, Mindourou, Akom 2, Mvie, Nyabitandé ;

R15 : Une trentaine de personnalités (autorités administratives, autorités éducatives, chefs traditionnels et leaders communautaires) ont pris des engagements pour faciliter et améliorer l'accès des enfants issus des communautés autochtones et des jeunes filles à l'éducation.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES

Au cours de la période de référence, Dynamique Citoyenne a été confronté à quelques difficultés qui ont été suivies par des mesures correctives prises par les instances dirigeantes du réseau. Des perspectives sur le court terme ont également été définies.

IV.1 Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés majeures rencontrées par Dynamique Citoyenne au cours des six (06) premiers mois de l'année en cours, on peut citer :

- ✓ Le déficit de suivi des Coordinations Régionales par le Secrétariat Exécutif National qui induit l'inertie des membres en régions ;
- ✓ La rareté des opportunités de financements (rareté des appels à projets) ;
- ✓ L'effritement du capital de confiance de la part du CCFD-Terre Solidaire vis-à-vis du réseau du fait de la baisse graduelle de ses performances (situation décriée depuis plusieurs années).

Toutefois, des mesures correctives sont d'ores et déjà prises par les instances dirigeantes du réseau pour contourner ces difficultés. Parmi ces mesures, on note :

- ✓ Le déplacement du centre de gravité du réseau de la Nationale vers les Coordinations Régionales avec un suivi de proximité effectué par les membres du Comité de Direction appuyé par le Secrétariat Exécutif National du réseau ;
- ✓ La légalisation du réseau à l'effet de lever la contrainte liée à la diversification de ses financements ;
- ✓ L'allègement des coûts de fonctionnement du réseau afin d'allouer le maximum des ressources aux activités en régions.

IV.2 Perspectives

Compte tenu de la remise en question du projet de plan stratégique 2023 – 2025 proposé au Conseil National des 30 et 31 janvier 2023, l'année 2023 est ainsi placée sous le signe d'une période transitoire entre deux triennats. Toutefois, au courant du mois de mai 2023, une consultation a été conduite au sein des dix (10) Coordinations Régionales à l'effet de mener des réflexions autour de quatre questions fondamentales, à savoir :

- ✓ Quelle est la raison de votre appartenance à Dynamique Citoyenne et quelles sont vos attentes ?
- ✓ Quelle est la nature de l'accompagnement attendu du Secrétariat Exécutif National?

- ✓ Quelles sont les changements sociaux, politiques, économiques et culturels attendus ou souhaités ?
- ✓ Quelles sont les actions à mener ?

Ainsi, sur la base des propositions d'actions issues de cette consultation, les activités prioritaires à mener pendant les six (06) prochains mois (juillet – décembre 2023) se présentent ainsi qu'il suit :

- ✓ Organisation des dialogues intercommunautaires régionaux sur des thématiques liées à la paix et la cohésion sociale ;
- ✓ Plaidoyer pour l'actualisation des plans communaux de développement devenus tous obsolètes ;
- ✓ Plaidoyer pour la prise en compte des attentes de la société civile sur la résolution de la crise sociopolitique des régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest Cameroun ;
- ✓ Poursuite des actions de restructuration du réseau (renouvellement des instances dirigeantes du réseau).

CONCLUSION

En définitive, le premier semestre de l'année 2023 a été essentiellement consacré aux actions de restructuration du réseau Dynamique Citoyenne enclenchées par la conduite d'une mission d'évaluation des performances des Coordinations Régionales et suivies par l'amorce de la mise en application des nouvelles options stratégiques adoptées au terme du semestre, à savoir la réduction des charges de fonctionnement du réseau.

Enfin, notons qu'au terme de ce semestre, Dynamique Citoyenne entre dans une nouvelle phase de son histoire : celle d'une organisation qui revêt un statut légal. Ce nouveau statut pourrait contribuer à éliminer les pesanteurs liées à la faible diversification des partenaires financiers du réseau Dynamique Citoyenne.